

## Section Culture, séance du 27 février 2013 Rapport sur les subventions attribuées en 2012

### 1.1 Subventions culturelles

#### 1.1.1. Subventions périodiques annuelles

En 2012, le CJB verse aux institutions culturelles des subventions pour un montant total de 1'586'176 francs, soit une hausse de 35'370 francs par rapport à 2011 (+ 2.3%). Alors que les comptes avaient montré une baisse minimale de 0.8% entre 2010 et 2011, la progression peut être qualifiée de modérée, ce qui était attendu compte tenu de la situation financière du canton. Les augmentations sont essentiellement le reflet d'un automatisme dû au système des contrats de prestations (Mémoires d'Ici, Abbatale Bellelay) et à la clé de répartition fixe pour les bibliothèques régionales, où le CJB prend à sa charge 20% du déficit net.

Dans trois cas, le CJB approuve une hausse en vertu du principe de subsidiarité, où il s'agit de répondre à une augmentation de la participation communale : le Centre culturel de la prévôté, le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier et la coopérative Le Royal à Tavannes. Une augmentation coordonnée avec le canton du Jura est également accordée au CEJARE.

La liste des institutions soutenues par le CJB en 2012 est la suivante (en gras les modifications par rapport à 2011) :

Institutions	2012	2011
Prix Bibliomedia, Lausanne	250	250
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens	1'000	1'000
AROLE - Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse	1'000	1'000
Union des chanteurs jurassiens	1'350	1'350
ARTOS - Association Romande Technique Organisation Spectacle	2'000	2'000
FCMA - Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles	3'000	3'000
Arts, Culture et Loisirs (ACL) Sonceboz-Corgémont	4'200	4'200
Théâtre de l'Atelier, Reconvilier	5'000	5'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	5'000	5'000
Société des amis du théâtre (SAT) La Neuveville	6'000	6'000
Regio'BD (Tram'labulle)	6'000	6'000
Atelier de Bruxelles	6'000	6'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
CORODIS - Commission romande de distribution des spectacles	8'000	8'000
<b>Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier</b>	<b>12'000</b>	<b>10'000</b>
Espace Les Halles, Porrentruy	10'000	10'000
Association Label+ Théâtre romand	10'000	10'000
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur	10'500	10'500
Musée de La Neuveville	12'000	12'000
Association des Lanternes magiques du Jura bernois	13'000	13'000

Centre d'animation La Neuveville	14'000	14'000
Espace noir, Saint-Imier	15'000	15'000
Société Jurassienne d'Emulation	16'000	16'000
Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes)	18'000	18'000
Café-théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	18'000	18'000
Musée de Saint-Imier	22'000	22'000
<b>Coopérative Le Royal, Tavannes</b>	<b>30'000</b>	<b>25'000</b>
<b>CEJARE - Centre jurassien d'archives et de recherches économiques</b>	<b>30'000</b>	<b>25'000</b>
<b>Bibliothèque régionale de Tavannes</b>	<b>32'500</b>	<b>30'900</b>
<b>Bibliothèque régionale de La Neuveville</b>	<b>32'600</b>	<b>29'800</b>
<b>Bibliothèque régionale de Saint-Imier</b>	<b>35'700</b>	<b>35'400</b>
<b>Bibliothèque régionale de Moutier</b>	<b>37'800</b>	<b>37'400</b>
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	54'500	54'500
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Coordination jeune public	60'000	60'000
Revue Intervalles, Prêles	60'000	60'000
<b>Mesures spéciales centres culturels régionaux</b>	<b>64'271</b>	<b>61'306</b>
<b>Centre culturel de la Prévôté, Moutier</b>	<b>77'000</b>	<b>73'500</b>
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	77'500	77'500
<b>Fondation Abbatiale de Bellelay</b>	<b>79'000</b>	<b>76'000</b>
Musée jurassien des Arts, Moutier	100'000	100'000
<b>Université populaire (Bibliobus)</b>	<b>119'000</b>	<b>114'200</b>
<b>Mémoires d'Ici, Saint-Imier</b>	<b>404'505</b>	<b>400'500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1'586'176</b>	<b>1'550'806</b>

### 1.1.2. Subventions uniques aux projets

Le CJB dispose de deux fonds pour le soutien à des projets : budget pour l'encouragement des activités culturelles (montant fixé dans le cadre de la planification financière) et Fonds pour les actions culturelles (montant variable dépendant du bénéfice annuel de Swisslos et de la part du canton de Berne à ce bénéfice).

#### 1.1.2.1. BUDGET DES PROJETS

Montant à disposition au 1.1.12	250'000.00
Subventions octroyées au 31.12.12	250'000.00
<b>Solde non utilisé</b>	<b>0.00</b>

#### 1.1.2.1. FONDS POUR LES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

Solde FAC 2011	-14'063.60
Résultat FAC 2012	+280'900.00
Total à disposition 2012	266'836.40
Subventions octroyées au 31.12.12	-180'867.00
<b>Résultat (solde reporté sur 2013)</b>	<b>85'969.40</b>

### 1.1.2.2. BILAN GLOBAL DE L'ENCOURAGEMENT DES PROJETS

Par rapport à 2011, les moyens à disposition sur le budget sont plus élevés (250'000 francs au lieu de 225'000). En ce qui concerne le FAC, les recettes sont en légère hausse (280'900 au lieu de 277'000). Toutefois, comme le FAC était dans le rouge à hauteur de 14'000 francs à la fin 2011, les moyens totaux disponibles pour l'encouragement des projets ont été sensiblement les mêmes en 2012.

Les subventions accordées sont en baisse d'environ 150'000 francs par rapport à 2011, ce qui s'explique notamment par les raisons suivantes :

- le versement de la subvention au festival Usinesonore 2012 (80'000 francs) a été anticipé et effectué sur le budget 2011 ;
- le soutien au projet Interreg Evidanse/Fest'hiver se monte à 75'680 francs par année en 2011 et 2012, versés conjointement par le budget du CJB et celui du beco ; alors que la participation bernoise 2011 a été intégralement prélevée sur l'enveloppe du CJB en 2011, c'est le beco qui a versé la part bernoise pour 2012.

Il s'agit de variations qui sont habituelles d'une année à l'autre, suivant qu'un projet important est comptabilisé avant ou après la clôture des comptes. Le solde FAC de 85'969.40 francs est reporté à l'année suivante et est donc conservé pour le soutien d'activités culturelles dans le Jura bernois. Le CJB a décidé, dans sa séance du 19 décembre, d'immobiliser un montant de 80'000 francs qui sera affecté au soutien du tricentenaire de l'Abbatiale de Bellelay en 2014 et d'affecter le reste au soutien ordinaire des projets culturels en 2013.

Les principaux soutiens 2012 vont à :

<b>Projet</b>	<b>Discipline</b>	<b>Subvention</b>
Stand'été 2013, Moutier	Arts de la scène	150'000 <sup>1</sup>
Cie La Dérive, Moutier, création « La Voie lactée »	Théâtre	40'000
Estivales musicales, Court	Musique	35'000 <sup>2</sup>
Jardins musicaux, programme Parc Chasseral	Musique	30'000
Ensemble vocal d'Erguël, concerts Noël 2012	Musique	27'000
Société jurassienne d'émulation, diju.ch	Patrimoine	20'000
Ensemble vocal d'Erguël, création « Les 7 paroles »	Musique	20'000
Ecole de musique du Jura bernois, instruments	Musique	19'780
Amis EMJB, concert nouvelle brochure	Musique	10'000
Cie Krayon, création CCL	Théâtre	10'000
Commune Tramelan, œuvre L. Boillat	Arts plastiques	10'000

### 1.1.2.3. SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES : TOTAL

Le soutien du CJB aux activités culturelles en 2012 se monte à 2'017'043 francs (2011 : 2'156'216.95 francs).

<sup>1</sup> Subvention totale de 160'000 francs, dont 10'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF. Le CJB verse un montant de 80'000 francs en 2012 et le solde en 2013.

<sup>2</sup> Subvention totale de 40'000 francs, dont 5'000 francs versés par l'office de la culture sur préavis du CAF